



ÇA PRESSE ! n°5

Mai 2005

Ça presse : parution périodique du Syndicat interprofessionnel de la presse et des médias (SIPM). Hors-séries thématiques disponibles auprès du SIPM. SIPM-CNT - 33, rue des Vignoles, 75020 Paris - 01 43 72 95 34 - presse@sipm-cnt.org - http://sipm-cnt.org - Permanences les mardis de 19 h à 21 h.

SOMMAIRE

P.2 À L'HUMA, AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST POSSIBLE (MAIS CE N'EST PAS FACILE)

La section CNT Huma est confrontée à une ignorance des droits des salariés. Paradoxal, pour un journal au contenu militant. Non-respect des minimas conventionnels, suffrage censitaire excluant de nombreux pigistes des élections professionnelles... Quand travailler à faire appliquer les droits des travailleurs est taxé d'« anticommunisme » !

P.3 LA PRESSE EN DÉTRESSE

Les offensives contre les salariés se multiplient dans la presse, sur fond de concentration-restructurations. Quelques exemples emblématiques en presse périodique et quotidienne.

● LIBÉRATION

Morne plaine depuis l'arrivée de Rothschild.

● LE PARISIEN

La rédaction se mobilise pour la qualité rédactionnelle.

● TÉLÉRAMA

Offensive tous azimuts sous haut patronage du Monde.

● GROUPE LIAISONS

Malaise social dans un groupe spécialisé.

P.4 • L'EXPRESS

Externalisation, transformation des piges (CDI) en CDD d'usage... un cas emblématique de l'évolution actuelle.

● INFOMER (GROUPE OUEST-FRANCE)

Une grève de pigistes, exemplaire : le pire n'est pas une fatalité, même pour les plus précaires.

SYNDIQUE-TOI !!

Seul, tu dépends des humeurs de la direction. Syndiqué, ta force est celle de l'ensemble du syndicat.

La solidarité est notre seule arme face aux offensives contre nos droits, pour en conquérir de nouveaux.

Cesse de te plaindre : agis !

Contacte le syndicat pour un rdv :

- presse@sipm-cnt.org

- SIPM, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

ADHÈRE AU SIPM

OFFENSIVES PATRONALES - RIPOSTES SYNDICALES

Presse : ça concentre et ça compresse

Depuis quelques années la concentration dans le secteur presse-médias s'accélère. Avec elle s'accroissent aussi la compression et la précarisation des salariés.

Cette concentration est de plus en plus le fait de quelques grands requins de l'industrie et de la finance, qui mettent toutes leurs forces dans la construction d'empires des médias tentaculaires. Les enjeux sont énormes. En termes de pouvoir : d'une part la diversité des secteurs d'activité (industrie, assurances, etc.) où ces prédateurs sévissent leur permet de s'assurer un **contrôle de l'économie mondiale** ; d'autre part, le **contrôle des médias**, donc celui de l'information, du discours et de l'image, leur donne les moyens d'une domination idéologique sans faille. En termes de profits ensuite : le marché médias, quoi qu'en pleurnichent patrons et annonceurs, est juteux – presse spécialisée foisonnante, progrès de la télévision numérique – et promet de l'être encore bien plus avec le développement de l'info en ligne et du multimédia.

Dans la presse, peu de titres échappent encore à la voracité de ces grands groupes. La France est largement dominée par les marchands de canon : Dassault s'est payé récemment la Socpresse ; Lagardère (auquel même *L'Huma* a ouvert son capital) a fait son entrée à La Vie-Le Monde. Quant aux « financiers » : *Libé* s'offre à Rothschild ; Emap, détenu par un fonds de pension, a croqué Excelsior...

Les maîtres mots de la déontologie de la nouvelle presse sont désormais rentabilité et parts de marché. **Cette course à la rentabilité exige la réalisation de certaines économies, faites, bien sûr, sur le dos des salariés.** En termes de masse salariale : non-remplacement des départs, fortes pressions pour des départs anticipés, généralisation du multifonction, emploi massif de précaires payés au rabais, voire pas payés du tout. Et en termes de conditions de travail : exigence croissante de productivité, sous-effectif constant, temps de travail rallongé... Enfin, les travailleurs de la presse découvrent les joies de la sous-traitance, d'une efficacité

redoutable pour casser la solidarité et les statuts des salariés, et empêcher l'identification des centres réels de décision.

Cependant un nombre croissant de salariés tentent de résister et cherchent les moyens d'organiser leurs luttes... en attendant de les coordonner.

Petit tour d'horizon du joyeux monde de la presse en actions...

<http://sipm-cnt.org>

Sur le site du syndicat, nombreuses infos syndicales, droit du travail, dossier chômage, prud'hommes, CLP, droits des pigistes... Moteur de recherche dans le site.

• *Ça presse* hors-série n° 1 : chômage, maladie, retraite... tout la répartition.

• *Ça presse* hors-série n° 2 : travailleurs de la presse, un panorama de vos droits.

DOSSIER CONSTITUTION EUROPÉENNE : travailleurs salariés et indépendants de la presse, une analyse détaillée.



A "L'Huma", augmenter les salaires, c'est possible (mais ce n'est pas facile)

L'Humanité n'est plus le journal du PCF. Officiellement, car le recentrage politique et éditorial après la tentative d'ouverture en 1999 en dit long de sa capacité à recycler les apparatchiks et à en faire un journal « aux ordres ». L'Humanité s'est ouvert à des capitaux qui n'ont pas d'odeur, comme Lagardère ou Bouygues. Officieusement car le sujet est sensible, ces actionnaires s'étant regroupé dans une espèce de coquille vide juridique – SHIP, Société Humanité investissement pluralisme – pour nous faire passer cette emprise pour du simple mécénat

Un droit du travail « de gauche » ?

Mais *L'Humanité*, en jouant de cette schizophrénie, en se dressant comme un martyr du « Grand Capital » et comme le dernier journal de « gôche », en profite pour sous-payer ses salariés et fouler au pied le Code du travail. Avec des méthodes dignes des pires patrons – succession de plans sociaux, officiels pour les plus grosses charrettes, larvés pour les pigistes – tout en jouant sur la fibre militante afin que les prétentions revendicatives se perdent en grognements sporadiques, que l'on entend dans les couloirs clairsemés du bâtiment signé Niemeyer.

Et ce, avec la complicité active d'une section SNJ-CGT dont la direction est aux ordres, dont le « patron » n'est autre que l'ancien secrétaire du directeur de *L'Huma*, ayant aussi œuvré en tant qu'administrateur à la MNEF, en témoigne la commission parlementaire qui l'avait interrogé. Une section qui réalise des scores dignes de l'Albanie de la grande époque. Les vieilles habitudes ont la peau dure et, longtemps, la CGT aura été le seul syndicat en place. Ce n'est plus le cas, la CNT propose depuis plus de 4 ans un syndicalisme « alternatif ». Alternatif ? En fait, réclamer l'application stricte du droit du travail. Ce qu'on appelle « le minimum syndical ».

Et à *L'Humanité*, il y a du boulot : personne au sein de la rédaction n'est payé au minimum conventionnel. Les pigistes, eux aussi sous-payés, subissent un plan social larvé, la rédaction en chef les oubliant fréquemment, en contradiction totale avec le droit du travail le plus élémentaire (loi Cressard). Et ils n'ont pas le droit de vote au sein du « journal qui défend les travailleurs ». Les instances représentatives (CE, DP, CHSCT) sont convoquées selon les trous dans l'emploi du temps de la direction. Des réunions qui ne servent pas à grand-chose, les décisions étant déjà ficelées d'avance, comme le lancement de *Pif Gadget* ou prochainement de *L'Humanité hebdo*...

Problèmes financiers à géométrie variable

L'Humanité se cache derrière ses difficultés financières. D'abord, les comptes produits chaque année (en retard) échappent à toute

rigueur financière et ne sauraient être considérés comme des documents fiables tant par leur contenu que par leur aspect succinct. Ensuite, la direction du journal demande à toutes les catégories de personnel de se serrer la ceinture dans l'attente d'une hypothétique rallonge du côté de l'aide aux journaux à faible ressource publicitaire, tout en multipliant les embauches à l'étage de la direction (les secrétaires de Patrick Le Hyaric étant au bout d'un certain temps parachutés au sein de la rédaction avec option « journalisme » en troisième



langue). Enfin, avec quel fric sont payés les suppléments de « prestige », la pub sur les taxis et les antennes de TF1 ? Mystère...

SIPM-CNT Huma : pour le droit des salariés

Voilà pourquoi la section SIPM-CNT a décidé d'attaquer *L'Humanité* aux prud'hommes. Parce que le journal ne respecte pas les engagements qu'il signe. En effet, avant d'avoir prétendu sa carte à la CGT comme il l'a affirmé au JDD, le directeur de *L'Huma* émarge au Syndicat de la presse parisienne (patronal) et signe donc les minima conventionnels dans la PQN. Et nous avons été réintégrés dans nos droits, enfin payés au minimum conventionnel.

C'est dans le même esprit que nous avons attaqué sur un autre point, *L'Humanité* refusant d'accorder le droit de vote aux pigistes, écartant des élections professionnelles des journalistes ayant la carte de presse et collaborant avec ce titre depuis des années. Au prétexte que ceux-ci ne seraient pas assez payés pour être considérés comme des collaborateurs réguliers et des journalistes professionnels ! Le tribunal de Saint-Denis, qui ne traite que 2 affaires de contentieux électoral par an, a hélas avalisé le mode de scrutin censitaire soutenu par le SNJ-CGT, qui n'a même pas eu la décence de défendre ses propres militants. Qui plus est, les plus précieux, car les plus précaires. Et donc les plus fragiles.

Défendre nos droits, syndicalement

Face à ces initiatives et à notre victoire prud'homale, le SNJ-CGT s'est empressé d'effectuer un tir de barrage sur l'air de « la voix de son maître », se refaisant la guerre d'Espagne, voyant dans nos actions la volonté d'ébranler financièrement le journal, et celle de toucher quelques sonnants et trébuchants dividendes. Précisons que cette « section syndicale » compte dans ses rangs toute la rédaction en chef de ce « journal pas comme les autres »...

Parler d'appât du gain des salariés qui osent se battre pour un salaire décent (le MINIMUM conventionnel !), de la part d'un « syndicat », c'est choquant... L'action prud'homale a permis d'obtenir un rattrapage légitime sur les cinq dernières années. Et le SIPM, qui accompagnait ses adhérents dans la procédure, n'a réclamé (et obtenu) qu'un euro symbolique au titre de préjudice subi par l'ensemble de la profession. Le journal devrait pouvoir s'en remettre...

Alors, anticommuniste bête et méchante, la CNT ? En fait d'anticommunisme primaire, nous n'avons fait que réclamer l'application du droit du travail (!). Ni plus ni moins. Car l'attitude de *L'Humanité*, membre du SPP (Syndicat patronal de la presse parisienne) et « quotidien des travailleurs », pourrait faire « jurisprudence ».

En effet, au nom des difficultés financières – tous les journaux en ont – il serait désormais permis, dans ce petit milieu qu'est la presse, de sous-payer les salariés, de jeter impunément les plus précaires, de multiplier les stagiaires et autres travailleurs gratuits !! Le MEDEF en rêve, et c'est *L'Huma* qui le réalise... Et demain, qui d'autre ?

En guerre avec le SNJ-CGT local, la section Huma du SIPM ? Non, seulement avec sa direction et ses « courroies de transmission ». Rappelons que, lors du procès en représentativité à l'encontre de la section CNT à *L'Humanité* – un procès que nous avons gagné, il y a deux ans – le SNJ-CGT avait osé affirmer que « la CGT ne reconnaissait pas la CNT comme un syndicat représentatif au niveau national » et que « jamais le SNJ-CGT n'avait travaillé à *L'Humanité* avec la CNT ». Ce qui était totalement faux. **Notons enfin que nous avons de très bonnes relations avec les militants de base du SNJ-CGT.** Pour preuve, l'un d'eux, s'occupant des pigistes et précaires, avait fait le déplacement au tribunal à nos côtés. Sans parler du travail quotidien à *L'Huma* avec ceux que nous pouvons appeler nos camarades.

La CNT, par ses actions et en particulier à *L'Humanité*, prouve qu'un syndicalisme de combat est possible. Mais que cela n'est pas toujours facile.

SIPM-CNT, section Huma

La presse en détresse

Les offensives contre les salariés se multiplient dans la presse, sur fond de concentration et de restructurations. Quelques exemples emblématiques en presse périodique et quotidienne. Quand les (nouveaux) dirigeants se croient tout permis... Et quand les salariés s'organisent pour résister.

Libé

L'équipe de Libé aura appris par la presse la finalisation de l'accord pour l'entrée d'Edouard de Rothschild dans le capital du journal.

Depuis le vote, fin janvier, qui avait vu l'arrivée de l'ex-banquier entérinée par le personnel, avec plus de 60 % des voix, pas plus la direction que le conseil de surveillance ne seront sortis du silence radio le plus total. Aucune réaction non plus de la part des syndicats, qui ne semblent pas avoir réclamé d'explication, par exemple sur la réévaluation de la part de Rothschild de 37 à 38,7 %.

C'est par des rumeurs que les employés auront, éventuellement, eu vent d'un second tour de table modifiant, après le vote, les conditions de l'accord tel qu'approuvé précédemment. Selon ces bruits de couloir, ce serait la baisse continue des ventes de Libé qui aurait justifié cette revalorisation des parts du président de France Galop (première passion du baron avant qu'il ne se prenne d'un intérêt subit pour la presse).

Il faut rappeler qu'avant l'arrivée du joker Rothschild, le seul, unique et donc incontournable candidat à l'entrée dans le capital du journal était Vincent Bolloré. Le lancement de sa chaîne de télévision Direct8, lamentable bricolage opéré par une bande de Pieds-nickelés pathétiques, en dit long sur le sérieux qui a présidé à la sélection de candidats potentiels pour le sauvetage de Libération.

[HTTP://SIPM-CNT.ORG](http://sipm-cnt.org)

LE SITE DE LA PRESSE

- Luttons
- Droit
- Précarité
- Liens
- International...

Rien ne permet de penser, à ce jour, que Rothschild et son équipe aient été un meilleur choix. En effet, **aucun élément concret n'est venu étayer les projets annoncés (relance des abonnements, développement du web ou lancement d'un magazine) censés permettre à Libé de sortir du marasme actuel** touchant la presse quotidienne. Finalement, la seule décision concrète aura été le limogeage du directeur général (paradoxalement réclamé depuis longtemps par le conseil de surveillance).

Face à cette absence de perspectives, c'est l'apathie qui domine au sein de l'équipe du quotidien. Mais peut-être n'est-ce là que fatigue passagère due à une succession rapide d'événements de premier plan mobilisant toutes les énergies, tels la mort du pape, celle de Rainier ou encore le mariage de Charles d'Angleterre.

Le modèle d'entreprise sociale Télérama

En 2002 les Publications de la vie catholique (PVC), dont font partie Télérama et La Vie, ouvrent un capital jusqu'alors géré « en famille », sur le mode du paternalisme social. Le groupe Le Monde remporte le gâteau, constitué d'une part des actions PVC censée rester très minoritaire pendant trois ans, selon une clause de la transaction. Un an plus tard, les salariés de Télérama apprennent que Le Monde a pris le contrôle des PVC. **En 2005, c'est au tour du groupe PVC-Le Monde d'annoncer sa recapitalisation :** l'incontournable Lagardère y entre à hauteur de 15 %, et se paie la régie publicitaire des PVC, Publicat. Dans le même temps, Le Monde n'a cessé de boulotter du titre, à coups de rachats (*Courrier international*), de participations croisées (*Nouvel Obs*), et de transactions actionnariales (groupe Midi Libre, dont font partie des sociétés comme Groupama, ou le Crédit agricole). L'enjeu est de taille : il s'agit de figurer en bonne place au banquet Planète Médias.

La condition préalable à tous ces échanges de bons procédés, c'est qu'ils soient attractifs, c'est-à-dire rentables. Et depuis quelques années, **la direction de Télérama s'y emploie, en jouant ici comme partout sur la masse salariale :** les postes libérés par la clause de ces-

Le Parisien.

La rédaction se mobilise face à l'éviction d'un des directeurs adjoints de la rédaction. A priori, on s'en fout. Sauf qu'ayant déclaré qu'elle n'avait plus confiance dans l'équipe de direction actuelle, son activisme montre le refus de brader la qualité rédactionnelle sur l'autel de la rentabilité financière. Car *Le Parisien*, quotidien ayant connu trois changements de rédacteur en chef en un an, une grève pour l'intégration des photographes pigistes et l'ouverture d'un « guichet de départs volontaires », face à la concurrence des gratuits, est tenté de jouer le sensationnalisme et de confondre populaire et populisme. Avec un premier indice : le directeur de la rédaction a aussi la casquette de vice-président de France Galop.

sion due au rachat par Le Monde sont en grande partie non remplacés ou occupés par des précaires. Les 32 heures passent bientôt à la trappe, les salaires sont toujours bloqués, et le nombre de précaires, en particulier les rédacteurs pigistes, ne cesse d'augmenter – à peu près un quart de l'effectif actuel. En ce qui concerne les CDD, depuis quelques années les disparités de salaires sont devenues la règle, non seulement entre CDD et CDI (il faut sept ans de CDD dans la boîte pour espérer obtenir le salaire CDI), mais aussi entre CDD, sur des bases à ce jour toujours obscures. Et, bonne élève des recettes Medef, la direction a introduit depuis peu la rémunération au mérite.

Sous couvert d'améliorer le circuit de la copie et la qualité du journal, il est question d'introduire un nouveau système éditorial permettant de traiter les différentes étapes de l'édition dans le même laps de temps, et non plus les unes après les autres. Et, accessoirement, de diminuer le temps de fabrication du journal. Si on peut douter des résultats quant au gain de qualité pour le journal, on ne peut pas douter du gain financier ainsi réalisé par la direction.

Enfin, le déménagement de Télérama pour début 2006, et son intégration au pôle magazine du Monde, semble bien confirmer la volonté de la direction du groupe de dégraisser en paix. En effet, le scénario est le même ailleurs (groupe Liaisons, etc.), et génère les mêmes inquiétudes : un déménagement-regroupement, précédé de questionnaires sur les « souhaits » des salariés, d'audits et d'« encouragement » au départ en préretraite, sans informations précises sur le futur site et les conditions de travail

On voudrait recenser et pousser les candidats potentiels au départ qu'on ne s'y prendrait pas autrement...

Groupe Liaisons, malaise social

Le Groupe Liaisons (50 titres dans le social et le management) est une filiale du géant mondial Wolters Kluwer (éditions Lamy...), dont un actionnaire majoritaire est une société de banque-assurances. Les exigences des actionnaires ont déjà engendré des licenciements dans certaines filiales européennes. Si les salariés

sont parvenus un temps à satisfaire leur appétit, à coups de « sacrifices nécessaires » (salaires bloqués, précarisation, charge de travail accrue), ils n'arrivent plus à atteindre l'objectif financier du siège. Une grève a eu lieu en juillet 2004, suivie par près de la moitié du personnel, pour dénoncer conditions de travail et

absence de dialogue.

Le malaise social à Liaisons est amplifié par l'annonce d'un regroupement des quatre entités du groupe : salariés et syndicats craignent d'expérience que ce déménagement ne serve à une réduction de personnel, et ont manifesté leur mécontentement par une journée de grève le mois dernier.

Discrètement, l'externalisation se glisse dans la presse écrite. Phénomène banal dans l'industrie lourde, automobile, transports routiers, ce démantèlement partiel d'effectifs permet au donneur d'ordres de feindre d'ignorer le traitement social de ses anciens salarié-e-s transmis-es au sous-traitant. Le sale boulot est fait hors les murs. Exemple avec L'Express dont le sous-traitant Relax News vient d'être condamné en appel pour licenciement abusif. Grain de sable dans la machine à précariser.

Tout commence en octobre 2001. L'Express refi-
le 11 de ses journalistes salarié-e-s au forfait à Relax News, une « agence de contenu », qui hérite d'un contrat pour réaliser clé en main des pages culture en région, précédemment faites par le magazine. **Le transfert se traduit par une offensive sociale et salariale, cassant les anciens forfaits (CDI) pour instaurer une précarité forcée, sous forme de contrats ultrasouples : les CDD d'usage.** Des contrats renouvelables chaque semaine, au coup par coup, pour une brève ou quelques textes, sans la moindre obligation ni défraiement de l'employeur en cas de rupture de sa commande. La flexibilité parfaite. Un rêve patronal. Finalement récalcitrant-e-s à ces contrats kleenex forcés, tou-te-s les salarié-e-s transféré-e-s ont été

fichu-e-s dehors. Un seul a porté l'affaire aux prud'hommes. A Nantes, en première instance, puis en appel à Rennes, le 27 janvier 2005, les juges ont reconnu que le licenciement économique n'avait pas de cause réelle et sérieuse.

Impératif souplesse, objectif Kleenex

Faire baisser les coûts de production, casser au plus vite la rémunération forfaitaire fixe, travailler avec des journalistes jetables, telles ont été les obsessions de Relax News en récupérant le marché. D'autant plus facile que la boîte, en parfaite illégalité, n'a pas de délégués du personnel ni de comité d'entreprise. Le chantage (accepter ou dégager) aurait été impossible à L'Express : trop contraire à la culture d'entreprise, trop repérable par les contre-pouvoirs syndicaux, et donc trop dangereux socialement.

Dans cette PME, on la joue cow-boy, menaces et poker menteur. En bafouant allègrement les cadres légaux, droit du travail, Code de la propriété intellectuelle, convention collective des journalistes. Discutées à distance, par méls, collectivement, les ripostes argumentées ont été adressées à chaque fois par lettres recommandées d'une ville différente par un des pigistes. Pour contrer l'idée de meneur. Cette résistance a permis de gagner un an et demi. Jusqu'aux licenciements économiques, égrenés sur six bons mois.

Si le combat défensif s'est focalisé sur le sous-traitant, le grand bénéficiaire de l'opération reste le donneur d'ordres, bien à l'abri de tout recours, refusant la position d'arbitre. L'éjection de salarié-e-s par petits paquets n'en aura été que l'épilogue. **C'est en amont que la résistance à l'externalisation a le plus de sens.**

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

Mensuelle ou plus fréquente lorsque l'actualité est chargée. Tout ce qui concerne la presse et les médias : informations, actualité du syndicat, parutions, juridique, luttes, mise à jour du site...

Ecrire pour s'abonner à : infos@sipm-cnt.org

Mentionnez votre méls, votre profession et votre secteur d'industrie (presse magazine, régionale, PQN...) Ecrivez à la même adresse si vous souhaitez faire suivre une information dans notre newsletter.

Infomer, la révolte des poissons panés

La grève totale, unanime, des pigistes des trois titres du groupe Infomer aura duré plus de trois semaines. « On n'est pas des poissons panés », clamait le premier communiqué. Faut dire qu'à ces salarié-e-s, roulé-e-s dans la farine, on n'a proposé que des miettes.

Dans cette filiale du prospère groupe Ouest-France, **les payes de misère des 25 pigistes basés dans les ports français s'étaient comprimées avec le temps.** Le ressentiment aussi. Mal payés et parfois pas payés du tout malgré un déplacement en mer, le suivi d'une réunion de crise des pêcheurs au petit matin, un colloque, des enquêtes diverses, sans publication d'article ou de photo. Corvéables et « impayables » à merci. Partis de très bas, les salaires n'ont même pas suivi le coût de la vie. Portées depuis deux ans par les délégués du personnel, les demandes polies de revalorisations salariales n'avaient déclenché que des refus catégoriques et agacés.

28 euros le feuillet, c'était deux fois moins que la moyenne nationale en vigueur. Contre-exemple : le quotidien gratuit *20 Minutes* (à

50 % détenu par le même prospère groupe Ouest-France) rémunère ses pigistes à 75 euros le feuillet. La barre de revendication avait été mise assez bas. Après un si long conflit, la direction a très peu lâché. 35 euros tout de suite, une promesse à 40 euros dans un an. Ce point d'arrivée à 40 euros était le point de départ des revendications !

Les acquis de cette grève sont ailleurs : dans la formidable solidarité à distance, dans la détermination de collègues de travail distants de centaines de kilomètres, réunis par une sorte d'AG virtuelle permanente pendant tout le conflit. Les délégués se sont retrouvés à négocier avec une base réactive, débattant tous les points de stratégie, les relais, les soutiens. Les textes, communiqués, méls de protestation auprès du patron de ce petit groupe de presse professionnelle, tout s'est discuté, amendé, amélioré en direct.

Le flot de méls d'indignation a montré son impact, relayé par divers réseaux dont la CNT. Ça montre au patron d'une boîte que ce qui se passe chez lui est suivi de près par des gens

qu'il ne situe pas, ni socialement ni géographiquement. En une semaine, le dirigeant d'Infomer a concédé avoir reçu 250 de ces méls !

Le pragmatisme des multiples réunions de négociation a plutôt usé ces délégués au contact d'une direction cassante, arrogante. Alors qu'à travers les méls échangés, la rage froide des salarié-e-s était parfois en relatif déphasage. La fin de la grève a été sifflée par le délégué CFDT seul, qui a fait le décompte des pour et contre, sans en référer, et qui a signé l'accord que toutes et tous trouvaient insatisfaisant. Une fin en queue de poisson. **Les pigistes restent des poissons panés. Mais pas nés de la dernière pluie. On apprend beaucoup dans la solidarité.** On apprend surtout que le climat de mépris hautain et la crispation du conflit ne sont dus qu'à l'intransigeance de patrons qui rêvent de transformer leurs pigistes salariés en vulgaires prestataires de services, dont on change comme de boulanger du coin.

ABONNEMENTS

A renvoyer au SIPM, 33, rue des Vignoles - 75020 PARIS

* Je désire recevoir trois exemplaires gratuits du mensuel confédéral, *Le Combat syndicaliste* (22 euros pour 6 mois).

* Je désire m'abonner à la newsletter du secteur presse (de préférence par méls à : infos@sipm-cnt.org).

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Méls : Profession/Lieu de travail :